

## Lettre d'information – été 2020

Le COVID a passablement ralenti, non seulement les activités touristiques, mais également le fonctionnement du comité de Verco R2. Cependant, malgré ce ralentissement, le comité s'est réuni à trois reprises depuis l'assemblée statutaire en février : deux fois par téléconférence en avril et en juin et en présentiel, fin juillet. Les cotisations sont également rentrées d'une manière satisfaisante et nous vous remercions chaleureusement de votre paiement rapide. Nous avons même enregistré l'adhésion de nouveaux membres, et notre association compte actuellement une bonne centaine de membres.

### 1. Les taxes d'eau, d'égout et d'ordures

Sur la base d'informations de l'administration communale du Val d'Anniviers, les taxes de Vercorin sont environ 300 francs supérieures à celles du Val d'Anniviers. A Vercorin, elles s'élèvent à 800-900 francs pour un 3 pièces (4 UPM) contre environ 550 francs au Val d'Anniviers. Cette différence s'explique par le fait que les résidents secondaires de la commune d'Anniviers ne payent, par rapport aux habitants à l'année, que 30% de la part variable. La part fixe est identique pour tout le monde. C'est un geste qui a toute son importance, tant matérielle que symbolique. Nous allons aborder cette problématique lors de notre prochaine rencontre avec les autorités communales.

### 2. Taxe de séjour 2020

La facture de la taxe de séjour sera envoyée en octobre aux 1150 propriétaires de résidences secondaires. Cette taxe sera calculée en tenant compte des unités par ménage (UPM). Pour définir les UPM, la commune se base sur des données qu'elle possède à ce sujet et sur les informations que les R2 ont données lorsqu'ils ont retiré les carnets d'avantages.

### 3. Vercorin Tourisme SA

Cette société a commencé son activité fin 2019. Elle chapeaute l'Office du tourisme depuis janvier 2020 et définit la politique touristique de Vercorin dans le cadre d'un contrat de prestations avec la Commune. Jacques Perret siège pour les R2 dans le conseil d'administration de cette société. Elle doit trouver un nouveau directeur de l'Office du tourisme et procéder à un choix quant à l'aménagement des infrastructures au Creux de Lavioz dans le but d'offrir aux familles avec enfants une large palette d'activités hivernales et estivales. Un appel d'offre pour la planification et la réalisation de la première étape des travaux est actuellement en cours. Le CA se prononcera cet automne et les travaux débiteront le printemps prochain.

Le choix du carnet d'avantages – 20 coupons à 2 francs non cumulables – a suscité un certain étonnement au sein du comité de Verco R2 ; le montant par coupon non cumulable nous semble fort modeste. Nous allons nous renseigner quant aux pratiques dans ce domaine dans d'autres stations et reviendrons vers les membres de Verco R2 avec de nouvelles propositions.

### 4. Télesiège Tracui - Mont Major

Les travaux du télesiège 4 places Tracui - Mont-Major pour un montant de 6,4 millions commenceront, en principe, en été 2021. Le téléski de Tracui sera supprimé et celui du

Cabanon s'arrêtera en bas du redressement de la pente d'arrivée au Mt. Major. En revanche, le télésiège du Mont-Major sera maintenu. Cet investissement justifie, à nos yeux, une réflexion concernant son intégration dans le tourisme d'été, tant pour améliorer le rendement de cet investissement que pour développer le tourisme d'été. Il y aurait une réflexion à mener, par exemple, quant à son intégration dans un circuit VTT ou son articulation avec des activités culturelles. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une démarche compliquée mais nous estimons qu'il est indispensable que cette problématique soit prise en considération par le CA de la Télécabine Vercorin SA.

Cet automne, donc avant la saison d'hiver, sera mis en place un « tapis magique » pour faciliter le retour au Crêt du Midi depuis les Chardons.

#### 5. Société de développement (SD)

La SD s'est réunie en assemblée générale mi-juillet pour modifier ses statuts et élire un nouveau comité. Michel Minnig en est le nouveau président. La SD n'aura plus la responsabilité de la gestion de l'Office du tourisme et s'occupera dorénavant de la coordination (à ne pas confondre avec l'organisation) des manifestations d'une certaine importance telles que la dérupe, le cinéma 2336, les saveurs du monde etc. Lors de cette assemblée, une très forte demande s'est exprimée pour que les R2 intègrent le comité de la SD. Le comité de Verco R2 a donc décidé d'y adhérer en tant qu'association et de payer la cotisation de 80 francs. Martine Favarger sera notre représentante dans ce comité. Notre participation concrète aux activités de la SD pourra se faire par un encouragement de nos membres à participer en tant que bénévoles à ces manifestations. Une telle attitude permet de montrer que nous ne sommes pas que des utilisateurs de prestations mais que les R2 sont également prêts à donner des coups de mains, ce qui est par ailleurs déjà le cas de la part de nombreux résidents secondaires.

Les statistiques des nuitées présentées dans le rapport de la SD ont soulevé un certain questionnement. Ainsi, les taxes de séjour des loueurs professionnels (BAT etc) et du Peak Resort ont diminué entre 2018 et 2019 d'environ 25 %. En revanche, les taxes de séjour des locations privées et des résidents secondaires ont augmenté de 15 % sans que cette différence puisse trouver une explication. Il nous semble important que Vecorin Tourisme SA, qui a repris cette activité début 2020, puisse fournir dans l'avenir des statistiques fiables et soit capable de les expliquer.

#### 6. Rencontre entre les associations R2 et le Préfet de Sierre

Le Préfet du district de Sierre a réuni les associations R2 de Montana, de Crans, d'Aminona, d'Anniviers et de Vercorin (Verco R2) ainsi que le directeur des remontées mécaniques du Val d'Anniviers. Cette rencontre avait pour but de réfléchir à l'amélioration de la mobilité entre Sierre et les vallées latérales, une démarche qui s'insère dans un projet cantonal, voire national. Il s'agit d'un problème très complexe et les intérêts peuvent être divergents. Nous estimons cependant très positif que les autorités se penchent sur cette problématique pour diminuer l'utilisation de la voiture dans le cadre de la transition énergétique. Le directeur des remontées mécaniques du Val d'Anniviers a par ailleurs mentionné le fait que de plus en plus de jeunes, qui viennent dans les stations, n'ont pas de voitures et qu'il s'agit de réfléchir

d'avantage à ce segment de touristes. Un autre problème compliqué à résoudre est le dernier km. Michka Kovats nous représente dans cette structure.

#### 7. Transition énergétique

Lors de la séance du comité fin juillet, nous avons abordé la problématique de la transition énergétique avec l'aide de Gaël Packer, un jeune ingénieur en énergie et technique environnementale de la HES Sierre.

A Vercoirin, la consommation d'énergie principale provient des déplacements et du chauffage des particuliers. Ces activités sont responsables d'environ 80% de la consommation totale de l'énergie. Les remontées mécaniques interviennent à raison de 10 à 15 % et le reste concerne les commerces. Il semble que la commune fera un bilan énergétique et le mettra à jour régulièrement. Un tel bilan nous permettra d'intervenir d'une manière plus précise quant à d'éventuelles mesures à prendre en faveur de la transition énergétique.

Sur le plan pratique, il a été suggéré que la Commune pourrait prendre des mesures pour encourager l'installation de cellules photovoltaïques et le chauffage au bois dans le but de freiner l'utilisation du mazout et du gaz. Il faut rappeler que ce dernier combustible ne permet qu'une diminution modeste de l'émission de CO<sub>2</sub>, d'environ 20% par rapport au mazout.

#### 8. Divers

Cet automne auront lieu les élections du Conseil municipal suivies, deux semaines plus tard, de l'élection du Président de la Commune. Cette élection sera assez ouverte car le Président actuel, Alain Perruchoud, se retire. Pour le moment, il y a deux femmes qui ont manifesté leur intérêt pour ce poste. Il y aura également un changement à l'administration communale compte tenu du fait que le secrétaire communal actuel, François Zuber, prend sa retraite.

Andreas Saurer, Président de Verco R2